

Attentats du 13 novembre, état d'urgence : communiqués (suite)

vendredi 20 novembre 2015, par [Attac France](#), [CFPE](#), [CGT Paris](#), [CGT Ratp Bus](#), [FG](#), [PCF](#), [PG](#), [Syndicat de la magistrature](#) (Date de rédaction antérieure : 19 novembre 2015).

Vendredi soir, des attentats meurtriers ont touché la France en plein cœur

Communiqué de presse du Syndicat de la magistrature

Vendredi soir, des attentats meurtriers ont touché la France en plein cœur, faisant plus de cent vingt morts et plusieurs centaines de blessés dans une salle de concert, des bars ou dans la rue.

Le Syndicat de la magistrature apporte son entier soutien et exprime toute sa solidarité aux victimes et à leurs proches, ainsi qu'aux nombreux professionnels mobilisés, chacun dans leur domaine, après ces attentats.

Ces actes criminels d'une brutalité absolue appellent évidemment la réunion de moyens d'envergure pour en rechercher et punir les auteurs et, autant qu'il est possible, anticiper et prévenir leur commission.

Mais les mesures tant judiciaires qu'administratives qui seront prises ne feront qu'ajouter le mal au mal si elles s'écartent de nos principes démocratiques. C'est pourquoi le discours martial repris par l'exécutif et sa déclinaison juridique dans l'état d'urgence, décrété sur la base de la loi du 3 avril 1955, ne peuvent qu'inquiéter.

L'état d'urgence modifie dangereusement la nature et l'étendue des pouvoirs de police des autorités administratives. Des interdictions et des restrictions aux libertés individuelles et collectives habituellement encadrées, examinées et justifiées une à une deviennent possibles par principe, sans autre motivation que celle, générale, de l'état d'urgence. Des perquisitions peuvent être ordonnées par l'autorité préfectorale, sans établir de lien avec une infraction pénale et sans contrôle de l'autorité judiciaire, qui en sera seulement informée. Il en va de même des assignations à résidence décidées dans ce cadre flou du risque de trouble à l'ordre public. Quant au contrôle du juge administratif, il est réduit à peau de chagrin.

La France a tout à perdre à cette suspension - même temporaire - de l'Etat de droit.

Lutter contre le terrorisme, c'est d'abord protéger nos libertés et nos institutions démocratiques en refusant de céder à la peur et à la spirale guerrière. Et *rappeler que l'Etat de droit n'est pas l'Etat impuissant.*

Le Syndicat de la magistrature, 16 novembre 2015

Attac, communiqué 19 novembre 2015

Ni le deuil suite aux effroyables attentats, que nous partageons toutes et tous, ni les menaces réelles qui pèsent encore, ne peuvent justifier l'interdiction de toutes les manifestations. L'interdiction de la marche pour le climat du 29 novembre et des manifestations du 12 décembre à la fin de la COP 21, renforce le sentiment de dépossession et la confusion entre sécurité et ordre sécuritaire. Ces manifestations, préparées de très longue date, sont le moment d'une parole et d'une expérience citoyenne internationale pour faire advenir des sociétés justes et soutenables, moment historique pour l'avenir de la planète et de l'humanité.

L'état d'urgence est prolongé de trois mois, sans aucune perspective de sortie. Or, la pire des politiques est bien de mettre la démocratie en veilleuse et de basculer dans un régime d'exception permanent. La sécurité est indissociable des libertés publiques, c'est une société consciente, active et mobilisée qui assurera la pérennité de la vie démocratique et de la vie tout court.

Les attentats du 13 novembre justifient évidemment une forte réaction policière et un renforcement des mesures de sécurité tant que les auteurs n'ont pas tous été arrêtés. Cela ne justifie en rien une dérive sécuritaire qui prive les sociétés des moyens de se défendre face à ce qui les menace. Ces attaques ont été aveugles et elles créent aujourd'hui un sentiment d'insécurité fort dans la population. Raison de plus pour occuper pacifiquement l'espace public, comme cela s'est réalisé spontanément pendant les derniers jours, sur les terrasses, sur les places publiques.

Concernant la COP 21, nous connaissons les conséquences dramatiques, y compris en termes de sécurité, d'un réchauffement climatique non contenu. Aucune armée ou escadron de police ne pourra résoudre cette question là. Seule une société inventive, éprise de justice et de démocratie, pourra faire face à ces enjeux. Les mobilisations pour le climat sont aussi notre réponse aux terroristes : vous rêvez de tuer et de mourir, nous voulons la justice sociale et préserver la vie sur cette Terre que nous avons en partage.

Attac appelle les organisations de la société civile à prendre des initiatives communes en défense des libertés démocratiques, à commencer par la liberté de rassemblement et de manifestation. Lors de la COP 21 nous trouverons ensemble les moyens de signifier au monde entier les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité entre les hommes et avec la nature.

Nous appelons à renforcer toutes les initiatives décentralisées prévues pour les 28 et 29 novembre, à participer au Sommet citoyen pour le climat les 5 et 6 décembre à Montreuil, à s'inscrire dans les activités de la Zone action climat (ZAC) au « 104 » et enfin à préparer et discuter collectivement des manifestations du 12 décembre à Paris.

Attac France

Action du 18 novembre : un encouragement à la poursuite !

Communiqué CGT RATP BUS

Avec près de 40% de grévistes sur la journée, les Machinistes-Receveurs peuvent être satisfaits.

Leur journée d'action du 18 novembre est un succès. Pourtant cette réussite n'allait pas de soit. Tout d'abord le drame que nous avons vécu vendredi 13 a naturellement bousculé la perception que se

faisaient les Machinistes-Receveurs de la journée du mercredi 18 novembre, la proximité de l'événement en a naturellement détourné certain et c'est bien compréhensible.

D'ailleurs la CGT a consulté les agents qui ont répondu clairement vouloir continuer et les chiffres le démontrent.

Et ce malgré des moyens disproportionnés déployés par les directions dans tous nos dépôts, relayant les exigences de casse du mouvement du plus haut niveau de l'entreprise.

Mensonges, calomnies, fausses informations et rumeurs les plus folles n'ont cessées de circuler, jusqu'aux menaces disciplinaires. Rien n'y a fait le front syndical, malgré quelques perturbations, a maintenu l'unité d'action.

Il faut dire que la puissance de la colère des agents n'a d'égale que la profondeur de leur souffrance et l'envie d'en découdre n'a fait que s'amplifier depuis le jeudi 15 octobre 2015 au dépôt de Thiais où les Machinistes Receveurs ont débuté ce mouvement unitaire qui ne cesse d'augmenter.

Les décisions des Assemblées Générales confirment que l'action au niveau du département Bus n'est qu'une étape pour construire un mouvement qui doit rassembler tous les agents à la RATP.

Un seul bémol à cette journée, l'impossibilité d'en découdre avec le directeur du département que l'« état d'urgence » et l'interdiction de manifester a sauvé de cette confrontation.

Isolement sur ligne, absence de soutiens lors de cette soirée tragique du 13 novembre, ont décuplé le sentiment d'un profond mépris de la part de la direction, chez les Machinistes Receveurs.

Manque de respect et mépris d'une direction toujours prompte à sanctionner les agents, mauvaises conditions de travail par manque d'effectif (-1300 au département), blocage des salaires et casse de notre protection sociale, sont autant d'ingrédients qui alimentent l'envie, le besoin, de continuer l'action toujours plus nombreux.

Les agents souhaitent aussi démontrer leur attachement à une entreprise publique de service public dont l'utilité ne doit pas être invoquée qu'en situation de crise, mais au quotidien.

Les représentants de la puissance publique, notre direction, doivent comprendre que d'investir dans le service public n'est pas un coût mais est un bien commun essentiel qu'il faut préserver comme vecteur de lien social et une richesse pour notre société.

Pour tout cela, les agents en lutte ce mercredi 18 novembre ont pris la décision dans les Assemblées Générales de déterminer ensemble, syndicats unis et agents de toute la RATP, une nouvelle date d'action et le plus rapidement possible, pour de nouvelles conquêtes sociales.

CGT RATP BUS. Paris, le 18 novembre 2015

Communiqué de l'Union Départementale CGT de Paris :

L'Union Départementale CGT de Paris vient de prendre connaissance de la décision de la Préfecture de Police de Paris d'interdire les manifestations sur la voie publique jusqu'au 22 novembre 2015 - 24 h.

S'il ne fait pas de doute que les forces de Police sont fortement mobilisées dans les jours qui suivent les attentats du 13 novembre, il nous paraît inapproprié de proroger le dispositif d'interdiction de manifestation sur la voie publique, ce d'autant que, ni l'ouverture des centres commerciaux où se concentrent de nombreux salariés et clients, ni le maintien d'évènements sportifs dans des stades accueillant des dizaines de milliers de personnes ne font l'objet de mesures similaires.

L'Union Départementale CGT de Paris condamne donc la prorogation jusqu'au 22 novembre de l'interdiction de manifester et condamnera toute velléité d'aller au-delà de cette date.

Si la reprise d'une vie démocratique « normale » est la meilleure réponse à apporter aux attentats du 13 novembre, alors, le droit de se rassembler et de manifester constitue une priorité, bien avant les activités commerciales et les évènements sportifs.

Union Départementale CGT de Paris. Fait à Paris, le jeudi 19 novembre 2015

Nous Collectif des Féministes Pour l'Égalité,

Nous sommes en deuil.

Les morts du 13 novembre sont nos morts. Les mots sont toujours faibles pour exprimer l'horreur.

Ceux qui ont commis ces attentats l'ont fait pour qu'il y ait le maximum de victimes, quelles qu'elles soient. Parce qu'elles incarnaient leur cible, la France. Rien ne légitime à nos yeux cette inhumanité. Elle nous indigne en s'exerçant au nom de l'islam, au risque majeur de renforcer l'islamophobie et des mesures liberticides désastreuses pour l'ensemble des citoyen.nes de France, musulman.es ou pas.

Nous sommes contre les violences de toute nature commises en France ; contre les violences qui font quelques 150 morts par jour en Syrie depuis 4 ans et demi - produisant des centaines de milliers de réfugiés.

Nous sommes en deuil de toutes les victimes des guerres - de la France à la Syrie, en passant par le Liban, la Palestine, l'Afghanistan, la Libye, l'Irak le Yémen ...
Nous ne sommes pas en guerre. « Nous sommes solidaires ».

C.F.P.E.

Face au terrorisme, agissons pour la sécurité, les libertés, la démocratie et la paix (Front de gauche)

Le Front de gauche réaffirme sa condamnation des crimes abjects commis le vendredi 13 novembre par de lâches assassins et renouvelle toutes ses condoléances aux familles et aux proches des victimes. En ciblant la jeunesse de Paris et de St Denis, les terrasses, les salles de concert et les stades, les terroristes ont visé la société française tout entière, la République elle-même dans ses principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Ils veulent nous diviser, restons un peuple uni et solidaire, et refusons tout amalgame avec une partie de nos concitoyens du fait de leur croyance réelles ou supposées. Le Front de gauche réaffirme l'enjeu du combat contre toutes les formes de racisme.

La menace de nouveaux attentats est réelle et sérieuse. Les moyens nécessaires doivent être mis en œuvre pour arrêter les responsables de ces crimes atroces, protéger les populations et prévenir de nouveaux attentats. Cela peut et doit se faire dans le cadre de l'État de droit et sans remettre en cause les libertés publiques et la démocratie.

Pour le Front de Gauche, la lutte contre le terrorisme est d'abord étroitement liée au combat pour la paix. Il est nécessaire aujourd'hui d'ouvrir un large débat sur la politique étrangère de la France qui concerne tous les citoyens. L'organisation de l'État Islamique s'enracine dans les guerres qui ravagent le Moyen-Orient depuis plusieurs décennies, en particulier l'intervention américaine en Irak.

Nous affirmons, comme préalable, qu'aucune solution ne doit se faire en dehors du droit international et de l'ONU dont l'action doit être refondée. Il est grand temps de mettre en place les moyens pour aider les forces qui combattent réellement Daesh sur le terrain à commencer par les forces démocratiques de Syrie et d'Irak dont les Kurdes sont le meilleur exemple. Au niveau économique, il faut assécher les ressources financières et pétrolières qui sont aujourd'hui aux mains de Daesh.

L'état d'urgence vient d'être prolongé. Nous sommes mobilisés pour combattre toute dérive, notamment concernant le champ d'application des perquisitions et assignations à résidences ainsi que le droit de manifester qui est une liberté fondamentale.

Nous partageons la nécessité de maintenir la COP 21 et nous nous opposons à l'interdiction de la marche mondiale pour le climat. L'État doit garantir le droit à cette mobilisation citoyenne dans la sécurité car c'est une condition de la réussite de la COP 21.

Nous exprimons notre opposition à la proposition du Président de la République et du gouvernement de constitutionnaliser un nouveau régime d'exception. La nécessaire sécurité de toute la population ne doit pas reléguer au second plan les graves problèmes sur lesquels pourrait déboucher la prolongation de l'état d'urgence de trois mois.

Ce n'est pas d'une refondation sécuritaire et autoritaire de la République en cherchant à s'entendre avec la droite dont nous avons besoin, mais au contraire de la refondation d'une République sociale et démocratique, de la construction d'une démocratie plus forte, qui permette réellement à chacun-e de s'impliquer dans les affaires collectives. Nous avons besoin de plus d'égalité, de justice sociale, de libertés.

Pour le Front de gauche, Parti communiste français

La République n'a pas besoin d'état d'exception permanent pour se défendre

Parti de Gauche

Le Parti de gauche appelle à voter contre la prolongation de trois mois de l'Etat d'urgence.

Nous pouvions très bien comprendre l'établissement de l'état d'urgence pour quelques jours afin de faire face le plus vite possible aux attaques en cours. Mais ce que François Hollande et Manuel Valls nous proposent aujourd'hui c'est une dérive toujours plus autoritaire de la 5^e République. Un état d'exception permanent puisqu'au vote de cette loi devra succéder une modification constitutionnelle allant dans le même sens.

Le Parlement est en effet sommé d'entériner à la va-vite non seulement le prolongement de l'état d'urgence de 3 mois, ce qui affaiblit déjà le contrôle judiciaire et limite les libertés publiques et politiques de rassemblement, mais aussi de nombreuses modifications de la loi de 1955 qui l'encadre.

Ce ne sont pas seulement les menaces terroristes qui sont concernées mais celles qui peuvent porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public, une notion plus large et très floue, qui laisse le champ libre aux interprétations et aux dérives.

Les meilleures armes de la France pour faire face au fascisme de Daesh ce sont les principes de la République. Ce n'est pas contradictoire avec la sécurité, au contraire. L'Etat de droit n'est pas impuissant face aux terroristes si on arrête de l'appauvrir. Si on veut assurer la sécurité des Français, il faut en finir réellement avec le pacte de stabilité et la stupide politique de la baisse des « dépenses » publiques. Il faut les moyens et les hommes nécessaires pour la police, la justice, le renseignement, les douanes et plus globalement le bon fonctionnement de l'Etat. François Hollande a annoncé des recrutements. Tant mieux mais c'est l'aveu qu'ils n'auraient jamais du manquer.

Eric Coquerel et Danielle Simonnet, coordinateurs politiques du Parti de Gauche
